CÉDULE C.

CITÉS.

sent annexée au quartier St. Laurent, et la limite de celle par le présent annexée au 2 quartier St. David, qui consisteront en la limite nord de la rue du Roi, du côté de 4 l'est, jusqu'à la rivière Don.

CEDULE D.

VILLES AYANT DES MUNICIPALITÉS SEULE-MENT OU N'AYANT AUCUNE ORGANISA-TION MUNICIPALE.

PREMIÈRE DIVISION.

- 1. Amherstburgh. 5. Peterborough.
- 2. Chatham. 6. Simcoe.
- 3. Guelph. 7. Woodstock.
- 4. Pertli.

SECONDE DIVISION.

- 1. Barrie. 4. Queenston.
- 2. Goderich. 5. Sandwich.
- 3. L'Orignal.